ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taxes piscicoles

Question écrite n° 121794

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les conséquences immédiates et à venir des dispositions de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, relatives à la taxe piscicole, sur l'évolution du montant de la carte de pêche et sur la répartition financière des ressources ainsi collectées. En effet, de nombreuses fédérations départementales et associations locales de pêcheurs expriment leur légitime préoccupation sur ce point. En conséquence, il lui demande donc de bien vouloir lui livrer des éléments de nature à répondre à leurs légitimes inquiétudes.

Données clés

Auteur : M. Pascal Terrasse
Circonscription : Ardèche (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121794
Rubrique : Chasse et pêche
Ministère interrogé : écologie
Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3479